

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant
ABONNEMENTS
Paris, le 30 Janvier 1876

JOURNAL DE ROUBAIX

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant
INSERTEMENTS
Annonces : la ligne...
Réclames : ...
Faites divers : ...
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annuaires.

HOUSSEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

VOIR A LA TROISIEME PAGE LE RESULTAT DES Elections du Nord ROUBAIX 30 JANVIER 1876.

Sénateurs et députés.
A l'heure où ces lignes paraissent, le résultat des élections sénatoriales est un fait accompli, mais dont la nature reste inconnue encore pour quelques heures, et nous sommes dans les heures pénibles de l'attente.

Sans doute la préparation des élections sénatoriales n'a pas provoqué dans le pays cette agitation universelle que ramènent les élections générales; mais il ne convient pas, pour cette fois, de mesurer l'importance de l'acte qui s'accomplit aux passions qu'il fait naître dans tous les rangs de la hiérarchie sociale. Au contraire, et nous sommes tentés de croire que le calme relatif dont nous sommes témoins depuis quatre semaines est d'un bon augure quant aux résultats du scrutin; il nous paraît impossible que des élections révolutionnaires sortent d'une période électorale qui n'a été signalée par aucun excès. Bien entendu, nous faisons exception pour ce qui concerne les élections parisiennes.

Nous attendons avec anxiété de connaître les résultats : c'est que de ne s'être plus seulement une simple majorité qu'il faut souhaiter pour les conservateurs, c'est-à-dire une majorité de quelques voix. Il ne faut pas oublier que 75 sénateurs (réduits à 74 par la mort de M. de la Rochette) ont déjà été élus, et que sur ces 75 sénateurs il y a 62 républicains, du moins 62 qui sont pour le moment républicains. Par conséquent il faudrait que dans les élections d'aujourd'hui, les conservateurs aient regagné l'avance qu'ils avaient perdue grâce aux votes de l'Assemblée. Ce résultat sera-t-il obtenu? Nous voulons l'espérer. Les électeurs prononceraient leur arrêt; nous aurons à juger, à notre tour, le verdict électoral.

C'est au moment même où les électeurs sénatoriaux vont remplir leur mandat que le Gouvernement publie le décret qui ouvre la période électorale législative. Le décret a paru dans le Journal officiel et donne le signal de la grande lutte qui va passionner la France entière et faire pénétrer les dissentiments politiques jusque dans les plus petites communes.

Rien, mieux que cette concordance, n'est capable de faire saisir à tout le monde le contraste des deux Assemblées, en même temps que le contraste de leurs électeurs. Nous ne parlons pas seulement du nombre : les uns sont 43,000, les autres sont 10 millions. Rappelons-nous qu'une autre époque, quand Napoléon I^{er} tenait en ses mains les destinées du pays, et quoi que ce fût aussi en temps de révolution, la Chambre haute fut qualifiée de « Sénat conservateur ». C'est que l'idée d'une seconde Chambre est inséparable de l'idée d'un pouvoir modérateur.

N'avaient-ils pas le droit de dire que la France sera ce que sera le Sénat.

nat. Nous ne prétendons pas que les élus du suffrage universel, qui composeront la future Chambre des députés, doivent être une représentation inexacte de la Nation, et que seul le Sénat eût pu être l'image sincère; mais il est dans les traditions comme dans la nature des assemblées délibérantes législatives de prendre un caractère militant, de constituer dans leur sein une opposition plus ou moins ardente, plus ou moins nombreuse contre le Gouvernement.

Il faut songer que la future Assemblée législative trouvera devant elle un gouvernement qu'elle n'aura pas institué elle-même, qui ne sera pas une émanation directe d'elle-même, mais un pouvoir à durée déterminée, avec des attributions bien précises, et indépendantes de elle, tout en restant responsable de ses actes.

Dans le pastiche de monarchie constitutionnelle dont nous allons être dotés pratiquement, il faut nous attendre à ce que le Gouvernement subisse de violents assauts de la part des membres de la Chambre basse; sous les régimes constitutionnels, généralement une majorité parlementaire se forme qui aide le Gouvernement à administrer le pays. Sous la République de 1876 nous devons craindre que les ministres du Gouvernement ne se trouvent parfois en minorité, que certains projets de lois soient votés contre le gré du Gouvernement. Qu'arriverait-il donc, si, à côté de cette Chambre des députés en contradiction, sinon en hostilité avec le Gouvernement, ne se trouvait un autre pouvoir qui vienne à son aide. Le Gouvernement ne peut vivre s'il a contre lui les deux Assemblées; il faut que l'une des deux le seconde s'il est en lutte avec l'autre. Prévoyant que l'opposition ne peut venir que de la Chambre basse, nous sommes ainsi fondés à dire que la France sera ce que sera le Sénat.

ALEXANDRE WATTEAU.

Elections législatives.

Voici le texte du décret publié dans le Journal officiel :

Le président de la République française, Sur le rapport du vice-président du Conseil, ministre de l'intérieur, Vu l'article de la loi du 30 décembre 1875, portant que les collèges électoraux chargés d'élire les députés, se réuniront le 20 février 1876 sur la convocation qui sera faite par un décret du président de la République, conformément à l'article 4 du décret organique du 2 février 1852;

Décret : Art. 1^{er}. — Les collèges électoraux des arrondissements ou des circonscriptions électorales sont convoqués pour le 20 février prochain, à l'effet d'élire chacun un député.

Art. 2. — L'élection aura lieu sur les listes électorales arrêtées le 31 mars 1875, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, et il aura lieu d'apporter des modifications à la liste arrêtée le 31 mars dernier, publiées, cinq jours avant la réunion des électeurs, un tableau contenant les dites modifications.

Art. 3. — Le scrutin ne durera qu'un jour. Il sera ouvert à 8 heures du matin et clos à 4 heures du soir. Le dépouillement suivra immédiatement.

Art. 4. — Le recensement général des votes

de chaque arrondissement ou de chaque circonscription se fera au chef-lieu du département, en séance publique. Il sera opéré par une commission composée de trois membres du Conseil général désigné par le préfet.

Art. 5. — Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le deuxième dimanche qui suivra le jour de la proclamation du résultat du premier scrutin.

Art. 6. — Le vice-président du Conseil, ministre de l'intérieur, est chargé de l'exécution du présent décret, dont la publication, partout où besoin sera, aura lieu conformément aux dispositions des ordonnances du 27 novembre 1875 et du 18 janvier 1876.

Fait à Paris, le 28 janvier 1876.
Marechal de MAC-MAHON,
duc de Magenta.
Par le président de la République :
Le vice-président du Conseil,
ministre de l'intérieur,
L. BUFFET.

LETRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, 29 janvier.

La parole est au scrutin; il est donc inutile de vous signaler en ce moment les nouvelles relatives aux candidatures sénatoriales, puisque le résultat vous sera connu quand cette lettre vous arrivera.

Nous avons vu, avec une vive satisfaction, l'attitude prise par nos amis qui, dans presque tous nos départements, ont présenté des candidats, ont soutenu énergiquement la lutte et prouvé qu'il fallait compter avec nous. Il faut persévérer dans cette conduite pendant la période électorale pour la Chambre des députés; le pays comprendra qu'à la veille des nouvelles crises qui nous menacent, il aura, plus que jamais, besoin de nous.

Dans la matinée de lundi, on connaît déjà un grand nombre de nominations. Les légitimistes comptent sur une vingtaine de nominations qui, avec les onze inamovibles élus par l'Assemblée fédérale, dans le Sénat un groupe d'une trentaine de légitimistes dont les voix, sur certaines questions, pourront décider de la majorité.

Du reste, les élections de demain paraissent devoir s'accomplir avec le plus grand calme. A vrai dire, le public ne semble pas y croire. Dans les conversations de lieux de réunion presque aucune trace de préoccupations politiques. Seuls, quelques cabarets de bas étage ont des meneurs et des orateurs, qui essaient d'endoctriner la populace. Dans les villes, on a signalé la présence de certains émissaires étrangers, qui s'y montrent régulièrement à toutes les époques d'agitation électorale. Il en est qui font de métier depuis le plébiscite de 1870 et que l'on reconnaît fort bien à chacun de leurs passages.

On s'occupe beaucoup de l'Allemagne depuis quelques jours, on dit même hautement que l'Allemagne a besoin de chercher une nouvelle guerre afin d'éloigner la misère de majeure partie de ses provinces. Le discours du Trône nous avait renseignés sur la situation commerciale de ce pays. Si on aborde la cote financière, on trouve les faits suivants :

On sait que de deux des banques d'émission en Allemagne ayant renoncé à leur privilège, la somme que peut émettre la banque de l'empire en billets non couverts par une encaisse métallique s'est accrue, par cette renonciation, de 14,592,000 marcs et élevée, par conséquent, au chiffre de 264,592,000 marcs.

Trois autres banques, la Cassenverer, de Berlin, la banque de Thuringe et la banque de Leipzig, ont également renoncé

à leur privilège d'émission, et la limite des billets non couverts de la banque de l'empire s'est de nouveau accrue de 7,969,000 marcs.

Des 18 banques d'émission qui subsistent, deux, la banque de Rostock et la banque de Brunswick, ont refusé de se soumettre aux dispositions de l'article 45 de la loi sur les banques. Leurs billets n'ont donc cours que dans les limites du territoire fixées par leur acte de concession. Les billets des autres banques ont cours dans l'empire. Onze d'entre elles ont leur siège dans le nord de l'Allemagne, cinq dans le sud. Les premières peuvent émettre ensemble 36,294,000 marcs en billets non couverts, et les dernières 72 millions de marcs.

Le numéraire représentant l'effectif de ces émissions serait, dit-on, une nouvelle provision de numéraire pour l'Allemagne, en cas de guerre européenne.

La Gazette nationale de Berlin signale la démission émise, de certaine manière, par les députés socialistes délégués dans le district de Dortmund. Cette semaine encore, l'exploitation a été interrompue sur plusieurs points; des ouvriers ont été renvoyés; les prix ont subi une nouvelle baisse. On n'entrevoit, d'ailleurs, aucune amélioration prochaine dans cette situation.

DE SAINT-CHERON.

AVIS AUX ELECTEURS

Les préoccupations politiques de l'heure présente ne doivent pas faire perdre de vue la révision des listes électorales, commencée le 16 janvier et qui doit être terminée le 4 février.

Il est essentiel que tout électeur, qu'il soit inscrit ou non sur les listes dressées en 1871, aille à la mairie s'assurer que son nom figure sur les listes électorales qui viennent d'être dressées et qu'on revise en ce moment, et qu'il s'y fasse inscrire si son nom a été omis.

Tout électeur inscrit a le droit de réclamer l'inscription sur la liste électorale de tout citoyen âgé de vingt et un ans, jouissant de ses droits politiques, de même qu'il peut demander la radiation de toute personne frappée d'incapacité.

Nous ne saurions trop vivement insister auprès des électeurs pour les déterminer à accomplir sans aucun retard ces formalités nécessaires.

Nous croyons devoir rappeler que les électeurs inscrits sur les listes arrêtées le 31 mars 1875 pourront seuls prendre part aux élections générales qui auront lieu le 20 février prochain. Pour les élections qui auront lieu immédiatement cette année après le 31 mars 1876, par suite d'option ou pour toute autre cause, les électeurs ayant acquis à cette époque l'électorat politique pourront y participer; ils ont droit de réclamer leur inscription sur la liste électorale pendant la période de révision qui a lieu actuellement, et qui sera close le 4 février prochain.

ETRANGER

ITALIE. — Turin, 25 janvier 1876. — Il y a trois jours, il y a Pe IX et Victor-Emmanuel. Pie IX aime les petits enfants, comme les aime le Christ. D'après ces nouvelles qui arrivent de Rome par le courrier, je vois que, avant-hier, du haut d'une chaise à la colonnade catholique, Pie IX a aperçu, à son entrée dans la salle du consistoire, une petite fille de trois ans et est allé droit à elle, lui a parlé, l'a caressée et béni. Puis il a entendu

la lecture d'une Adresse latine et y a répondu par une improvisation dans laquelle il a fléchi les perçuteurs et loué les catholiques qui sous le fléau des persécuteurs mêmes ont trouvé l'énergie de la foi et des œuvres. P. descendant du trône, il est revenu à la petite fille et lui a parlé de nouveau. Pie IX aime les petits enfants.

Victor-Emmanuel aime les chevaux, passe une partie de sa vie avec les chevaux, les palefreniers. C'est à grands frais qu'il vient les chevaux de race et qu'il les entretient dans des écuries qui coûtent des millions. Par tout où il va, et Dieu sait s'il court, il a des palais, des parcs, des forêts, des équipages de luxe et de chasse, tout ce que possèdent enfin les princes légitimes de la Péninsule. On lui reproche d'être plus riche que les princes, que les ministres. Mais ce n'est pas moi qui lui ferai des reproches sur ce point. Au contraire, le peuple, j'en jure, trouve mieux son compte à être gouverné par les palefreniers du roi que par ses ministres.

On apprend aujourd'hui même que M. comte de Castellano, qui est le Flouzy de Victor-Emmanuel, revient d'Angleterre avec des chevaux célèbres qui ont coûté des millions.

Et pourtant il y a une grande clameur contre le roi à cause des dilapidations de la liste civile. C'est son fils Humbert, c'est le petit Prince de Savoie, qui ont fait de si belles dépenses.

On rapporte aussi que le prince de Piémont et la reine, j'en veux dire Mme Mirafiori. Celle-ci qui, dit-on, est la fille d'un tambour-major, a fort grand air, pousse le goût du luxe et de la magnificence à l'excès. Sa générosité contraste avec la parcimonie de son père. On dit : à père avare, enfant prodigue. Il faut dire à père prodigue, enfant avare. Le prince Humbert, plus mal, est en rechignant, même ses ministres. Demandez aux gens de Monza et de Milan.

...J'en étais là de ma lettre quand un Piémontais est venu chez moi. Je lui dis le sujet de ma lettre, et comme il est royaliste, il fait la grimace et me dit durement : « Que le Pape aime les enfants, c'est possible, il aime ceux de tout le monde, c'est sûr. Mais moi, j'aime mon pays, j'aime mon roi, j'aime Victor-Emmanuel, j'aime les siens, ceux qui sont à lui, ceux de son sang, et la preuve, c'est qu'il les met tous, à mesure qu'ils sont en âge, dans une école militaire et que pour cette école il dépense 400,000 francs par an... »

Mon Piémontais a l'air de s'échauffer, je me dépêche à lui, et je lui dis que je prendrai parti de la disparition du Grand-Turc.

Ca n'éclaire pas, je le répète, que la reine, Mme Mirafiori, ait fort grand air. Sa haute taille, qui rappelle monsieur son père, et sa plume de souplesse et d'élegance; elle a de beaux yeux, de beaux traits, un profil gracieux, le front légèrement baissé, comme une statue de la Renaissance. Ses cheveux sont courts et ramassés, les visages offrent un mélange de race allemande et kalmouke.

Chez les Carignan, rien d'Italien; ils sont turques par le sang.

En ce moment, il y a une singularité controversée entre l'Unité catholique, notre journal de Turin, et le professeur Balan, au sujet de Huibert III, roi de Savoie.

Vous savez que, sur l'initiative de l'Unité catholique, on doit célébrer en Italie le centenaire de la bataille de Legnano, où le jeune Humbert fut victorieux, en 1176, de Frédéric Barberousse.

C'est une noble réponse à l'insolente provocation des Prussiens qui ont exalté l'admirer, leur ruminis.

Or, l'Unité catholique, très-dévouée toujours à la monarchie, commet l'erreur grave de montrer le prince Humbert de Savoie comme ennemi de Barberousse et partisan du pape Alexandre III. Et le professeur Balan, qui est Lombard ou Modénais, lui prouve, par des documents, que Humbert s'était mis du parti de Barberousse contre l'Italie et contre le Pape.

Fiez-vous aux gens de cette maison de Savoie ou de Carignan, et étouffez-vous de les voir abandonner et trahir la France pour se jeter dans les bras de Guillaume et de Bismarck?

Est-ce que le prince Humbert de Quirinal aime les petits enfants, comme les aime le Christ. D'après ces nouvelles qui arrivent de Rome par le courrier, je vois que, avant-hier, du haut d'une chaise à la colonnade catholique, Pie IX a aperçu, à son entrée dans la salle du consistoire, une petite fille de trois ans et est allé droit à elle, lui a parlé, l'a caressée et béni. Puis il a entendu

la lecture d'une Adresse latine et y a répondu par une improvisation dans laquelle il a fléchi les perçuteurs et loué les catholiques qui sous le fléau des persécuteurs mêmes ont trouvé l'énergie de la foi et des œuvres. P. descendant du trône, il est revenu à la petite fille et lui a parlé de nouveau. Pie IX aime les petits enfants.

Victor-Emmanuel aime les chevaux, passe une partie de sa vie avec les chevaux, les palefreniers. C'est à grands frais qu'il vient les chevaux de race et qu'il les entretient dans des écuries qui coûtent des millions. Par tout où il va, et Dieu sait s'il court, il a des palais, des parcs, des forêts, des équipages de luxe et de chasse, tout ce que possèdent enfin les princes légitimes de la Péninsule. On lui reproche d'être plus riche que les princes, que les ministres. Mais ce n'est pas moi qui lui ferai des reproches sur ce point. Au contraire, le peuple, j'en jure, trouve mieux son compte à être gouverné par les palefreniers du roi que par ses ministres.

On apprend aujourd'hui même que M. comte de Castellano, qui est le Flouzy de Victor-Emmanuel, revient d'Angleterre avec des chevaux célèbres qui ont coûté des millions.

Et pourtant il y a une grande clameur contre le roi à cause des dilapidations de la liste civile. C'est son fils Humbert, c'est le petit Prince de Savoie, qui ont fait de si belles dépenses.

On rapporte aussi que le prince de Piémont et la reine, j'en veux dire Mme Mirafiori. Celle-ci qui, dit-on, est la fille d'un tambour-major, a fort grand air, pousse le goût du luxe et de la magnificence à l'excès. Sa générosité contraste avec la parcimonie de son père. On dit : à père avare, enfant prodigue. Il faut dire à père prodigue, enfant avare. Le prince Humbert, plus mal, est en rechignant, même ses ministres. Demandez aux gens de Monza et de Milan.

...J'en étais là de ma lettre quand un Piémontais est venu chez moi. Je lui dis le sujet de ma lettre, et comme il est royaliste, il fait la grimace et me dit durement : « Que le Pape aime les enfants, c'est possible, il aime ceux de tout le monde, c'est sûr. Mais moi, j'aime mon pays, j'aime mon roi, j'aime Victor-Emmanuel, j'aime les siens, ceux qui sont à lui, ceux de son sang, et la preuve, c'est qu'il les met tous, à mesure qu'ils sont en âge, dans une école militaire et que pour cette école il dépense 400,000 francs par an... »

Mon Piémontais a l'air de s'échauffer, je me dépêche à lui, et je lui dis que je prendrai parti de la disparition du Grand-Turc.

Ca n'éclaire pas, je le répète, que la reine, Mme Mirafiori, ait fort grand air. Sa haute taille, qui rappelle monsieur son père, et sa plume de souplesse et d'élegance; elle a de beaux yeux, de beaux traits, un profil gracieux, le front légèrement baissé, comme une statue de la Renaissance. Ses cheveux sont courts et ramassés, les visages offrent un mélange de race allemande et kalmouke.

BULLETH ECONOMIQUE

Station agronomique du Nord de la France.

Séance du 26 janvier

Ainsi que cela avait été convenu dans la séance du mercredi 12 courant, la commission de la Station agronomique du Nord s'est réunie le 26 janvier dans son laboratoire, rue des Fours, 18, à Lille, pour y prendre connaissance des lettres d'adhésion au projet de Congrès agricole dont l'opportunité a été discutée dans la précédente séance. Selon le mandat qui lui avait été confié, le directeur du Laboratoire de la Station avait envoyé à un grand nombre de présidents de Sociétés d'agriculture, de cultivateurs, de fermiers et de propriétaires, et enfin aux principaux représentants de la presse agricole, un résumé du procès-verbal de la dernière délibération de notre Commission. Ce document fut accompagné d'une lettre circulaire, invitait les intéressés à prendre part au Congrès qui aura lieu à Lille, le 26 et 27 janvier prochains, pour sa réunion, et les priait de faire connaître les objections qu'ils auraient à présenter contre la réalisation de ce projet.

Il nous est parvenu de Valenciennes et de Lille, de nombreux lettres et de nombreux décrets de nos collègues de la région du Nord, de Valenciennes et de Lille, qui adoptent avec un grand empressement l'idée d'une réunion du Congrès. Les représentants de la presse agricole proposent leur appel le plus complet, et la considèrent comme une nécessité qui s'impose d'elle-même. C'est également l'avis de notre savant et illustre collègue, M. Girardin, membre de l'Institut, qui assistait à la séance.

Les seules objections présentées émanant de quelques habitants des départements de l'Aisne et de l'Oise qui, parait-il, n'ont pas eu autant à souffrir que la région du Nord de la crise actuelle, et ne sentent pas encore, comme nous, le besoin impérieux d'une entente entre les deux parties et d'une marche nouvelle dans l'établissement des contrats. Les horticulteurs, nous dit-on, se maintiennent jusqu'à présent, dans deux départements favorisés, dans des limites comprises entre 5 et 6 de densité, sans avoir pu fixer à 4,5 cette moyenne qui souvent, cette année surtout, est tombée à 3,5 et même à 3. Il n'y aura donc pas lieu, pensent nos correspondances, d'insister auprès des horticulteurs et cultivateurs de cette région privilégiée, pour les amener au Congrès.

Néanmoins, comme les journaux agricoles pénètrent chez eux, comme ailleurs, ils apprendront ainsi l'importance de la réunion, et pourront y rendre et prendre part comme leurs collègues des 3 départements sus-nommés, aux délibérations de l'Assemblée.

Après une discussion assez longue sur la date de la réunion du Congrès, que tous les adhérents proposent de fixer dans la deuxième quinzaine de février, la Station adopte le mercredi 16 février comme jour d'ouverture. La réunion aura lieu à neuf heures du matin dans la cour d'intérieur de la mairie de Lille. Si le nombre des assistants le permet, l'Assemblée se tiendra dans la salle de la mairie réservée au Comité agricole; dans le cas où cela ne fût pas possible, à cause du trop grand nombre de membres présents, une grande salle sera mise à la disposition du Congrès par l'Administration municipale, avec laquelle le directeur du Laboratoire devra s'entendre à ce sujet.

Si la discussion ne pouvait être terminée en un jour, elle serait continuée le lendemain jeudi dans le même local, à 9 heures et demie, l'Assemblée procéderait à la nomination de son bureau et entrerait immédiatement en séance.

Elle aura à discuter les questions suivantes : 1^o L'appréciation de la valeur des betteraves au moyen de leur densité est-elle suffisamment exacte pour sauvegarder les intérêts du planteur et ceux du fabricant? 2^o Quel meilleur moyen aurait-il d'arriver à ce résultat? 3^o Quelles sont les bases à adopter pour l'évaluation numérique de la valeur des betteraves d'après la densité de leur jus? 4^o Comment devra-t-on procéder à la prise de la densité du jus, de manière à éviter toute fautive appréciation? 5^o Devra-t-on prescrire ou interdire tels ou tels modes de culture et tels ou tels engrais, ou vaut-il mieux laisser à chacun la liberté de faire comme il l'entend? 6^o Questions diverses.

Après avoir décidé que les intéressés en

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 31 JANVIER 1876.

— 2 —

Le Trésor de l'Abbaye

(Faisant suite à PATRICK.)

PAR RAOUL DE NAVERY

I. LES LOUPS DE GOETQUEM.

(SUITE.)

— Assez! assez! répéta Florent.

— Vous me demandez une explication, je vous le donne, vous voulez savoir pourquoi je refuse de quitter Goëtquen, je vous l'apprends, mon frère... Chaque nuit, sans interruption, sans repos ni trêve, cette hallucination me reprend... Je souffre d'imaginables tortures tandis que j'y suis en proie, et cependant tous les soirs je ne perche au balcon, je l'attends, je l'appelle... Elle fait partie de ma vie, elle me prend mon âme pour la torturer, et je la lui apporte, et il me semble que je ne puis me séparer de ce fantôme.

Florent écoutait immobile, le front traversé d'une ride profonde, une main perdue dans sa poitrine et de l'autre tourmentant la poignée d'un couteau de chasse.

— Ce n'est pas tout, poursuivait Gaël qui semblait prendre un étrange

plaisir à étaler devant son frère les secrètes misères de son âme et les angoisses de sa vie, souvent dans le profond silence de minuit, une voix grêle s'élevait, et cette voix répétait la ballade de la Dame de Goëtquen... Je sors de mon appartement, je me précipite dans les escaliers, je fais lever les domestiques, je quitte le château pour courir sur les berges de l'étang... J'interroge l'espace, l'épée à la main, le blasphème aux lèvres, je fouille les taillis, je fouais les taillées de jonc, rien! rien!

Le lendemain je questionne les gens, ils secouent la tête et me répondent : — Monsieur le baron a entendu Mourioche. C'est horrible, n'est-ce pas Florent? Eh bien! en dépit de ces hallucinations, en dépit de mes terreurs, de mes visions, je reste à Goëtquen, je ne me sépare pas de vous, mon frère...

Florent tressaillit à ce nom comme il l'eût fait en entendant proférer une menace sauvage.

— Et cependant, Gaël, dit-il, avouez-le franchement, vous me haïssez.

L'accent du baron de Vaurifier, qui s'était pour ainsi dire étouffé tandis qu'il dépeignait ses angoisses, reprit sa note stridente.

— Oui, je vous hais, Florent, dit-il, je vous hais de toute la puissance de mon âme.

— Ce que vous ai-je donc fait? demanda le maître de Goëtquen, il me semble, dans tout ce qui s'est passé, avoir travaillé autant pour vous que pour moi-même.

— Ce que vous m'avez fait, Florent? Je me connais et je me juge... Sans m'absoudre, je sais cependant que la plus grande part du crime commis ne doit point retomber sur moi. Je suis né faible, presque craintif, nerveux comme une femme, irritable comme un être maladif... Il m'a suffi longtemps pour vivre dans un coin de ce manoir seigneurial où j'occupais peu de place, de la grande bibliothèque où je trouvais l'aliment de mon intelligence, de la présence et des entretiens du savant abbé Guénoen et des études que je poursuivais dans mon laboratoire de chimie... Ma faiblesse physique me permettait rarement de me livrer à de violents exercices, et ma destinée eût été de vivre pour la science comme notre voisin de la Garaye...

Par malheur, j'ai une jeune fille, et je m'en épris follement; vous m'arrachâtes l'aveu de cette passion, et loin de me montrer l'impossibilité d'atteindre au but souhaité, vous me le montrâtes tout près, à portée de main... A partir de ce jour, Florent, vous devîmes mon tentateur plus encore que mon conseiller, et d'une ten-

dresse pure et chaste comme une source vous réussîtes à faire un torrent bourbeux.

— Mensonge! dit Florent, vous étiez capable de tout pour devenir le mari de Loïse de Matignon!

— Capable de tout? moi! ma main était sans force, mon esprit sans énergie, j'avais des désirs fous, et une volonté nulle; je pouvais souffrir et pleurer comme un enfant, je restais dans l'impossibilité d'agir comme un homme.

La pusillanimité de ma nature étouffait les aspirations de mon cœur. C'est alors que vous avez soufflé en moi la haine contre une créature innocente. En me montrant Loïse de Matignon pour but, vous m'avez associé à vos pensées sinistres, vous m'avez fait partager vos criminels projets... Vous le saviez cependant, Loïse ne pouvait jamais être ma femme!

Mais que vous importait? Vous aviez bien souci de mon bonheur, vraiment? Vous aviez hâte de vous débarrasser de la femme de Tanguy, de supprimer l'héritier de son nom et de ses domaines, et vous ne pouviez achever seul cette œuvre de damnation. Je lutai contre votre influence, je tentai de me réfugier près de Blanche, d'en faire mon alliée, mon amie; j'ai reculé devant l'audace de vos conceptions diaboliques, et vous l'avez emporté...

Blanche a été jetée vivante dans sa tombe de pierre, l'enfant y est mort, et comme le témoignage de Simon l'indiquant pouvait être dangereux, vous l'avez assassiné au coin d'un bois... Je crois toujours vous voir rentrer un soir d'orage, les habits teints du sang de notre misérable complice. Ce sang, il a jailli jusqu'à moi... Avec vous j'ai tué Blanche dont Tanguy n'a pu supporter la perte. Avec vous j'ai tué le légitime héritier de Goëtquen, et tué comme un bandit celui dont les révélations pouvaient nous perdre. Tout cela, je le reconnais, je l'avoue, frémissant de honte et de rage... mais vous avez dominé mon faible cerveau, étroit mon cœur, conduit mon bras, égaré ma raison, perdu mon âme... Et je vous quitterais, maintenant que j'ai poli un héritage, conduit Tanguy au suicide, causé la mort de Simon, et la disparition inexplicable de Rosette? Non! non, Florent, n'y comptez pas! Je me venge à ma manière du mal que vous m'avez fait en me pervertissant... et si jamais, jamais, entendez-vous bien, vous essayez d'employer la force pour me chasser de la demeure paternelle, je enverrai si haut pour ouvrir les oubliettes de la Tour-Ronde que le squelette de Blanche apparaîtrait devant vous.

Florent comprit à l'accent de son

frère que le malheureux disait vrai.

— Qui vous parle de cela? fit-il en haussant les épaules.

— Je sais tout! je devine tout! reprit le baron de Vaurifier; je vous connais assez pour me tenir sur mes gardes... et je le sens, vous vous défiez de moi comme je me défie de vous... Je suis faible, énervé, rendu plus incapable encore de lutter et de me défendre par suite de l'irritabilité nerveuse qui secoue mes membres appauvris... Je ne sortirais pas avec vous le soir, Florent pour errer sur les rives de la Rance; je ne gravirais pas les rochers surplombant les chemins ravinsés, car vous êtes robuste, vous, et j'aurais peur de ces lourdes mains dont je connais l'étreinte...

Florent sourit : — Croyez-vous donc, Gaël, demandait-il, que j'accepterais de votre main une coupe de vin ou d'importe quel breuvage?... vous êtes habile dans l'art de connaître les plantes, et vous distillez merveilleusement les poisons dans votre alambic...

— Etre frères et se dire de semblables choses! s'écria Gaël; avoir été bercés sur les genoux d'une mère qui était une sainte, et en être venus à ces extrémités épouvantables, voilà le premier de nos châtements...

Gaël alla s'accouder à la fenêtre.